

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS



Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 15/01/2024

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 29/01/2024

N° DELIBERATION : 2024-10

OBJET : Adhésion 2024 à la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA)

	Nbre de membres en exercice	22
	Nbre de membres présents ou représentés	15
	Nbre de suffrages exprimés	15
VOTE	Pour	15
	Contre	
	Absentions	

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Marie Hélène ARGENCE, Michel GONTIER, Frédéric FRIZET, Jérôme ROUCH, André ROUX, Guillaume VANDERSTEEN, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Brigitte TRAMIER (Syndics)

Syndics Titulaires ayant donné procuration :

M. Sébastien CLAUDEL à M. Frédéric MAILLET
M. Michel BRES à M. André BERNARD
M. Thierry USSEGLIO à M. Frédéric MAILLET

Absents Excusés : M. Jean Marc LONG, Michel RECORDIER, Clément LAUZIER, Daniel LEYDIER, Franck REY, Guillaume GRETER, Rémy SALIGNON (Syndics).

Comme évoqué lors du Conseil syndical en date du 16 octobre 2023, Le Président souhaite que l'ASA puisse adhérer à la Confrérie Générale de l'Agriculture. Cette organisation regroupe les institutions agricoles comme par exemple : la MSA, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, la CAPL, la MSA ...

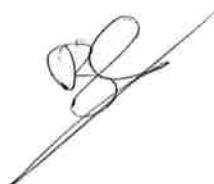
L'ASA a donc fait un courrier pour savoir si notre adhésion est possible. Un mail de la Présidente de la CGA nous propose de devenir membre ; le montant de la cotisation annuelle est de 1150 euros

Le conseil syndical
Après en avoir délibéré

- Approuve l'adhésion à la Confrérie Générale de l'Agriculture (CGA)
- Approuve la participation financière de 1150 € par an
- Donne tous pouvoirs à son Président pour valider cette adhésion

Pour copie conforme
Le Président du Syndicat

ASSOCIATION SYNDICALE
DU CANAL DE CARPENTRAC
Le Président



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.